

Compte rendu Du voyage d'étude à Yene

Date : du 19 au 21 mai 2012

Lieu : salle de délibération communauté rurale de Yene

Etabli par : Doudou Dione ; Diocel Youssou Ndiaye ; Sibère Yague ; Khady Gueye.

Date de rédaction : le 30/05/2012.

INTRODUCTION

A la date du 19 au 21 mai 2012, le master Aménagement du Territoire Décentralisation et Développement Local(ATDDL), dans un souci de mieux accompagner les étudiants par une approche plus pratique et de les imprégner des réalités du terrain, a organisé une sortie pédagogique dans la communauté rurale de Yene pour la promotion 2011- 2012.

I- Objectifs visés :

- informer les étudiants sur les modalités de gestion d'une collectivité locale, ici le conseil rural, et les familiariser sur des cas pratiques vécus au quotidien par un exécutif local ;
- vivre le jeu des acteurs dans le cadre d'une dynamique territoriale ;
- s'imprégner des difficultés rencontrées par le conseil rural dans la gestion des compétences transférées pour un développement territorial durable.

II- Conditions de séjour et de travail :

1°/ Pour le voyage, un car de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines a bien assuré le transport des étudiants de Dakar à Yene en aller et retour et à l'intérieur du village de Yene pour les visites de sites ;

2°/ Pour l'hébergement, un site d'accueil bien équipé a été mis à la disposition pour les deux nuitées à Yene.

3°/ Pour la restauration, les différents repas de qualité ont été bien servis à la diligence de la famille du Président de la Communauté rurale, le Professeur GorGui CISS.

III-les animateurs :

- Monsieur GORGUI CISS le président de la communauté rurale de yen ;
- MADAME HABY SILLA SALLE, directrice de la cellule d'appui aux élus locaux(CAEL) ;
- Monsieur AMADOU DIOP, coordonateur du master(ATDDL), professeur au département de géographie à l'UCAD.

-On a noté la présence d'un étudiant professionnel, Adama DIOUF Directeur de l'Appui au Développement local au Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales, en qualité de personne ressource.

IV- Durée :

Le voyage d'étude a duré trois jours, du samedi 19 au lundi 21 mai 2012

V- Participants :

Trente (30) étudiants ont participé au voyage. (Liste de présence, voir l'annexe)

VI- Contenu des activités déroulées

-jour1

Après l'ouverture officielle par le Président du Conseil rural vers 11h30, le professeur DIOP a indiqué le chronogramme de travail qui a été adopté après des échanges entre participants.

Le PCR de Yene, monsieur Gorgui Ciss, a fait une brève présentation de sa collectivité. Ces moments fut l'occasion pour les étudiants de découvrir la carte postale de la CR.

En effet ce qui fait la particularité de cette communauté rurale, c'est son extension importante, son caractère citadin qui lui colle une étiquette de « village/ urbain», ainsi que sa position importante du point de vue culturelle.

Il s'y ajoute sa situation géographique sur la banlieue littorale qui justifie la forte présence de la pêche comme activité principale de la CR.

Tous ceux-ci, associés à son maillage territorial et au dynamisme du PCR, qui ne mélange aucun effort pour le développement de la localité, justifie le choix de ce site, qui dans un contexte de développement local et de décentralisation, constitue l'exemple parfait pour mieux appréhender les politiques de décentralisation ainsi que le fonctionnement des collectivités locales au Sénégal.

Le Pr. Gorgui CISS a aussi intervenu sur le processus d'élaboration du budget : le débat d'orientation budgétaire, le vote du budget son adoption par le conseil, son approbation par le représentant de l'Etat et son exécution pour les projets de développement territorial.

Un débat très intéressant s'en est suivi portant sur l'identification des projets prioritaires du plan local de développement et leur articulation avec le budget, les abus quelquefois constatés pour le contrôle de légalité par le représentant de l'Etat, le rôle de l'exécutif local, la collaboration parfois difficile entre les acteurs. Le jeu des acteurs dans la gestion d'une collectivité locale a été très remarquable du point de vue de leurs intérêts souvent divergents.

La pertinence des questions évoquées relativement à la responsabilité des PCR dans la gestion du terres, les délibérations et les affectations conflictuelles ont retenu l'attention de plus d'un.

Les dynamiques territoriales articulés aux politiques de la décentralisation et du développement local ont été fortement soutenues dans tous les débats et ont constitué les conclusions majeures de ce thème.

-Dans l'après midi, vers 16h, Madame HABY SILLA SALL, directrice de la CAEL fait son intervention. Cette dernière a focalisé son débat sur un rappel de l'histoire de la politique de décentralisation au Sénégal.

C'est ainsi qu'elle a fait une brève présentation des trois grandes étapes qui marquent l'histoire de la décentralisation au Sénégal, dont la phase institutionnelle de la décentralisation (de 1960 à 1990), la phase d'approfondissement de la décentralisation (1990-1996), et la phase de consolidation de la décentralisation (1996).

-vers 18h, l'équipe s'est rendu au grand théâtre de la communauté rurale, le centre culturel « Ndougoumane ». L'objectif de cette visite était de faire comprendre aux étudiants la place primordiale qu'occupe la culture dans le développement local, c'est en ce sens que monsieur le président de la CR, affirme qu'une politique de développement local doit nécessairement impliquer la culture, car c'est l'un des facteurs opportuns pour propulser le développement des collectivités locales. Ainsi la notion de pôle culturel, trouve toute son importance dans le champ du développement local. Ce dernier est un important potentiel, qui permet aux collectivités locales de renforcer leur capital économique pour mieux se positionner en termes d'attractivité. C'est sans doute ce que le PCR de Yen a compris car on note la place primordiale qu'occupe la culture dans sa localité. On peut énumérer à l'instar du théâtre de Ndougoumane, l'école de danse les sables de Germen Akogni, le centre Mame koyaté qui accueille chaque année des stagiaires venus de l'étranger, le centre culturel italien etc.

-Jour2:

Cette journée fut l'occasion pour discuter de deux points fondamentaux :

- Le rôle de l'association des élus locaux dans un contexte de décentralisation et de développement local
- le choix des sujets de mémoires pour les étudiants.

Dans un premier temps, madame Sall a entamé le séminaire portant sur le rôle des associations des élus locaux dans la décentralisation et le développement local vers 9h 30.

Elle fait l'inventaire sur les objectifs des associations d'élus, leurs rôles, les visions ainsi que les difficultés rencontrées au cours de leurs exécutions. C'est ainsi qu'un grand débat portant sur la diversité des acteurs autour de la décentralisation a été soulevé par les étudiants. Ce débat posait les jalons du jeu des acteurs autour de la décentralisation, un manque de concertation ou de conciliation entre l'instance décentralisée et celle déconcentrée semblait être l'objet de toutes les failles de la politique de décentralisation au Sénégal.

Les limites de cette décentralisation s'interposaient tellement dans le débat, qu'un étudiant a proposé la suppression de la région en ne l'accordant aucune importance dans un contexte de décentralisation. C'est à partir de là, que monsieur Diop a intervenu dans la discussion pour apporter un petit éclaircissement à ce point. C'est ainsi qu'il a rappelé que les mêmes domaines de compétences transférées aux communes et communautés rurales sont transférées aux régions et que c'est peut-être en terme de fiscalité des collectivités c'est-à-dire la finance des collectivités locales qu'il faut s'interroger sur la place de la région.

La compétitivité territoriale, les problèmes qu'ont les CR sur la gestion du budget des collectivités locales et sur la question foncière font aussi l'objet de débats très intéressants entre professeurs et étudiants.

Selon le PCR de Yen, la distribution des domaines de compétence devrait passer par l'application du principe de subsidiarité autrement dit on devrait attribuer à chaque CL, le domaine de compétence dont il se sent le plus à l'aise.

-Le débat sur le choix des sujets de mémoires a été animé vers 13h 30, par le professeur Amadou DIOP. Ce dernier a ouvert son débat en incitant les étudiants à choisir leur sujet de recherche en fonction des thématiques du master2 à savoir : aménagement du territoire, décentralisation et développement local. Il a aussi demandé aux quatre responsables du master d'organiser dans les délais les plus brefs, une réunion avec tous les étudiants pour discuter des raffinements des différents sujets de mémoires.

Une pause a été prise après l'intervention du professeur, ce fut l'occasion pour les étudiants d'aller assister aux séminaires des représentants de la CNCR au niveau de la communauté rurale de Yene. En effet, cette association, regroupe l'ensemble des conseillers ruraux, qui ont comme objectifs : la promotion de la libre administration, de la bonne gouvernance, l'animation et la concertation active entre collectivités locales, la contribution à l'orientation, la planification et la réalisation des politiques de développement local etc.

-Dans l'après midi vers 16h 30, Mr Diop est revenu sur le choix des sujets de mémoires.

Il a proposé à ce point quelques thématiques de recherches dont :

- La question du pôle culturel et décentralisation à la CR de Yene
- la question genre et gouvernance territoriale.
- les stratégies de pérennisation en cas de retrait des bailleurs.

Le professeur a aussi porté son intérêt sur quelques thèmes proposés par des étudiants comme :

- la territorialisation et la bonne gestion de l'état civil.

En ce sens, Mme Sylla a proposé quelques thèmes qui peuvent faire l'objet des sujets de mémoires à savoir:

- l'accès des femmes au foncier. Elle a fait savoir que ce travail a été fait à Saint-Louis et qu'elle propose d'en faire autant avec les collectivités locales du Sénégal en adoptant une approche différente.
- la question genre et le développement local, c'est-à-dire l'analyse du profil des jeunes qui siègent dans le conseil rural, ou sur l'âge des élus locaux.

Par la suite, madame Sall a poursuivi le séminaire sur l'association des élus locaux. Cette fois-ci elle part d'une présentation du plan stratégique de l'UAEL, et du dossier de dialogue politique élaboré par le réseau des élus locaux. Elle a aussi expliqué l'état de l'élu local et a fait une présentation d'un certain nombre de décret, régissant les élus locaux.

C'est par un tirage au sort portant sur la sélection de quatre étudiants devant partir à Montpellier pour un colloque, que la séance de la journée deux, a été levée vers 18h.

L'animation de la troisième journée a été assurée par monsieur GORGUI CISS, professeur, PCR, de Yene. Ce dernier a présenté aux étudiants un cours sur la coopération décentralisée. Mais avant d'entrée dans le but du sujet une mise au point a été faite sur la gouvernance au niveau des CR, il a donné quelques explications sur le fonctionnement de la finance des collectivités locales. C'est ainsi qu'un certain nombre de limites concernant le contrôle régional des finances locales, la gestion de compte des payeurs ainsi que le virement de crédit, ont été soulignés.

Le cours a été centré sur les objectifs et les fondements de la coopération décentralisée. C'est dans cette logique que Monsieur Ciss a rappelé les fondements juridiques de la coopération décentralisée en citant l'article 17 du code des collectivités locales qui stipule

que : « les collectivités locales peuvent entreprendre des actions de coopération qui donnent lieu à des conventions avec des collectivités locales de pays étrangères ». De ce fait pour combler les insuffisances des ressources financières, les collectivités locales font recours à des échanges entre collectivités locales, ainsi qu'à des collaborations de proximité.

Monsieur CISS a aussi donné son point de vue sur l'association des élus locaux. Il note un problème de mal gouvernance au niveau de l'association des élus locaux.

Vers 15h30 le programme a été bouclé : c'est la fin de la mission à Yene.

Conclusion

Dans l'ensemble, on peut dire qu'une réussite totale a été obtenue à l'issue du voyage d'étude :

-le programme établi a été suivi à la lettre.

-Les objectifs visés ont été réalisés. En effet, à l'issue des échanges entre animateurs et étudiants jaillissaient les limites des politiques de développement local, mais aussi, la nouvelle tendance qui s'impose aux politiques de décentralisation et développement local. Ce qui a permis une meilleure appréhension d'une articulation entre Aménagement du territoire, Décentralisation et Développement local.

-Le choix du site, qui porte sur la communauté rurale de Yene a aussi été mieux saisi car s'en est aperçu que Yene, constitue à la fois un pôle culturel et économique, un territoire qui du point de vue compétitivité et attractivité est l'un des meilleurs sites qui peuvent servir de cas pratique.

Annexes

Programme de formation

Jour1 :

Samedi 19 mai de 10h 30 à 11h : petit déjeuner

- De 11h30 à 14h : présentation de la CR de Yene (Professeur CISS)

De 14h30 à 15h30 : pause déjeuner

- De 16h à 17h : séminaire sur la décentralisation (Madame Aby Silla Sall)

- De 18h à 20h visite du grand théâtre de NDOUGOUMA de Yene

Jour2

Dimanche 20 mai

-De 9h 30 à 10h : Séminaire sur le rôle de l'association des élus locaux dans la décentralisation et le développement local (Madame Aby silla)

-De 10h à 10h30 : rencontre avec la commission du CNCR dans sa tournée nationale au près des populations locales.

-De 11h à 11h15 : visite de la délégation française et discours sur les moyens propices sur les systèmes politiques locaux à partir des moyens existant.

- De 11h 30 à 14h : débat sur la différence entre l'attractivité et la compétitivité d'un territoire et le jeu des acteurs dans le processus de décentralisation

De 14h30 à 16h : pause déjeuner

-De 16h30à 18h : Débat sur le choix des sujets de mémoires des étudiants (monsieur Diop)

Jour3

Lundi 21mai de 9h30 à 14h : séminaire sur la coopération décentralisée (monsieur CISS)

14h 30 15h : pause déjeuner

A partir de 15h30 : retour sur Dakar.

Liste des documents présentés

- ✓ Revue d'information trimestrielle des associations d'élus locaux, n8, avril 2009 ;
- ✓ Revu d'information trimestrielle des associations d'élus locaux, n1, avril 2004 ;
- ✓ Guide pratique sur la maîtrise et la mobilisation des ressources financières des collectivités locales, tom 3 ;
- ✓ Guide illustré sur la décentralisation : finance locales : le budget des collectivités locales, tom 3 ;
- ✓ Liste des sources de financement au Sénégal
- ✓ L'UAEL face à de nouveaux défis : le temps des ruptures, la voix des élus locaux ;
- ✓ Guide du débat d'orientation budgétaire, décembre 2011
- ✓ Guide des collectivités locales pour la gestion de la mobilité urbaine
- ✓ Le plan local de développement, esquisse du cadre juridique ;
- ✓ Economie financière et fiscalité locale : comment améliorer le recouvrement des taxes et impôts locaux ?

- ✓ Les plans locaux de développement : approche et méthodes d'élaboration, procédure de financement et maîtrise d'ouvrage.
- ✓ UAEL : mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs locaux en environnement et gestion des ressources naturelles : manuel du participant, octobre 2010 ;
- ✓ Programme d'appui à la décentralisation(PADEMER), Guide de la procédure de planification participative locale ;
- ✓ Union des associations d'élus locaux
- ✓ UAEL : répertoire des sources de financement au profit des collectivités locales ;
- ✓ La voix des élus locaux : 2eme Assemblée Général de l'UAEL ;
- ✓ Guide méthodologique : A l'attention des représentants de l'Etat relatif à l'exercice ;
- ✓ Contrôle budgétaire des collectivités locales : grille d'analyse a l'attention des représentants de l'Etat ;
- ✓ USAID : Programme, décentralisation, gouvernance et transparence ;
- ✓ Guide de partenariat de la coopération décentralisée avec les collectivités locales au Sénégal, 2009 ;
- ✓ Code des collectivités locales : second édition août 2008 ;
- ✓ Parité caucus : caucus des femmes leaders, avril 2010.

Liste des participants

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>
Ciss	Gorgui
Diop	Amadou
Diouf	Adama
Sall	Aby silla
Aidara	Dieynaba
Ba	Aissatou
Coly	Pape Nfally
Diomé	Jean Marc indisi
Diop	Baba
Diop	Mamadou lamine

Dione	Doudou
Diouf	Paul marie benoit Mamadou
Diouf	El hadji
Fall	Mor
Gano	Mohamadoul sakirou
Gaye	Yaram
Gueye	Khady
Gomis	Helene
Kamara	Abdoulaye
Leye	Mamadou
Loum	Ndéye Anta
Mbaye	Mamadou Ablaye
Mbaye	Ousmane
Mendy	Florence
Ndiaye	Diockel youssou
Ndiaye	Mamadou lamine
Ndiaye	Mor fassa
Ndiaye	Valdiodio
Ndiaye	Papa Antou
Touminta	Bakary
Sall	Aminata
Sarr	Alioune
Sy	Ibrahima

Liste des Sigles

CNCR : Comité nationale des conseils ruraux ;

CR : communauté rurale

CAEL : Cellule d'Appui aux Elus Locaux ;

UAEL : Union des Associations D'Elus Locaux ;

PCR : Président communauté rurale.